

# Qu'est-ce que résister, qu'est-ce qu'un résistant ?

« C'était d'abord, et avoir le courage de le dire autour de soi, être convaincu de la victoire des Alliés et de l'écrasement nazi ; c'était cacher un ami, qui devait fuir la Gestapo ; c'était recueillir des aviateurs américains ou anglais perdus dans la nature, ravitailler ces hommes et les aider à rentrer dans leur pays. C'était recueillir tous les renseignements relatifs aux Boches (sic) à leur nombre et leur mouvement, et les remettre à l'agent de liaison qui les portait à qui de droit. C'était transporter quelques journaux clandestins (...) et les glisser sous la porte des amis. C'était, dans une mission apparemment

sans importance, remplacer au pied-levé un camarade empêché. C'était ravitailler un ami de Paris, traqué par la Milice, sans carte d'alimentation. C'était prendre auprès des prisons des nouvelles des camarades arrêtés pour rassurer les familles. C'était porter des colis à ses camarades, se procurer pour eux quelques vivres supplémentaires. C'était encore une foule de tâches toutes plus obscures les unes que les autres qui sont évidemment moins glorieuses que piloter un Mosquito ou un char de 50 tonnes, moins spectaculaires qu'une revue en fanfare, mais c'étaient des tâches nécessaires et dangereuses ».

Capitaine Auguste, *Regards sur la Résistance luçonnaise et le maquis L4*, imprimerie commerciale, Madame Bouron<sup>1</sup>, Fontenay-le-Comte 1946

Les résistants sont des dissidents actifs, hommes et femmes, qui n'acceptent pas la défaite et le nazisme. Ils se sont regroupés dans des mouvements ou/et ont agi au sein de réseaux. Au-delà de leur combat militaire, de la lutte contre l'occupant et Vichy, ils ont également mûri un projet politique et social. Le statut du résistant a été défini en 1949 par la création de la carte du Combattant volontaire de la Résistance (CVR). Ont pu devenir CVR, les personnes homologuées FFC, FFI, RIF<sup>2</sup>, à condition que leurs services remontent à au moins trois mois avant le 6 juin 1944, ce qui exclut les volontaires de l'été 1944 ; tous ceux reconnus comme internés ou déportés résistants, auxquels s'ajoutent les morts et les blessés victimes de la répression pour actes qualifiés de résistance ; et à titre exceptionnel, toute personne justi-

fiant qu'elle a accompli des actes de résistance pendant au moins trois mois avant le 6 juin 1944, sur production de témoignages de résistants homologués. Le nombre de cartes de CVR attribuées au niveau national s'élève à environ 263 000, dont plus de 58 000 à des membres de la résistance extra-métropolitaine. En Vendée, ce sont environ 500 cartes qui ont été accordées. Il convient de noter que le statut de CVR ne peut rendre compte de la foule d'engagements situés à la périphérie des organisations résistantes, pourtant nécessaire à leur développement.

A peu près 3 500 titres de Justes ont été décernés aujourd'hui pour la France.

L'attribution de ce titre par l'État d'Israël est basée exclusivement sur les témoignages de juifs survivants.

<sup>1</sup> Madame Bouron est la veuve de Constantin Bouron, instituteur retraité né en 1877 à Sainte-Florence-de-l'Oie (Vendée). Constantin Bouron tenait une librairie rue du Port à Fontenay-le-Comte et dirigeait une imprimerie. Il est arrêté le 12 août 1943 suite aux parachutages d'armes en Vendée, et déporté à Buchenwald dont il n'est pas revenu. Constantin Bouron est mort le 30 mars 1944.

<sup>2</sup> La Résistance intérieure française (RIF) regroupe les organisations clandestines non militaires (mouvements, partis, syndicats).